|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Groupe Consultatif des Radiocommunications Genève, 10-13 mai 2016** | |  |
| **UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS** | |  | |
|  | |  | |
|  | | **Document RAG16/5-F** | |
| **6 avril 2016** | |
| **Original: anglais** | |
| Directeur du Bureau des radiocommunications | | | |
| MISE en correspondance entre d'une part les activités et  les objectifs de l'uit-r et d'autre part les objectifs  de développement durable (odd) | | | |

En 2015, l'Organisation des Nations Unies a adopté un nouveau programme de développement à l'échelle mondiale intitulé: «Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030» qui comprend 17 objectifs, connus sous le nom d'Objectifs de développement durable (ODD), auxquels sont associées 169 cibles.

Pour avoir une approche «une UIT soudée» bien coordonnée qui permettrait à l'Union de répondre de façon anticipée et cohérente aux besoins de ses mandants, les trois Bureaux et le Secrétariat général effectuent actuellement un inventaire et une mise en correspondance transectorielle entre les activités et initiatives de l'UIT et les ODD. Un cadre commun assorti d'outils logiciels d'appui, servant de base à cet exercice de mise en correspondance, est en cours d'élaboration.

Le Tableau ci-après vise à indiquer comment les activités menées par l'UIT-R viennent étayer chacun de ces 17 objectifs et chacune de ses 169 cibles. Pour chacun des 17 objectifs ODD, les cibles correspondantes pour lesquelles on peut considérer que les activités de l'UIT-R apportent une contribution, sont énumérées. Les activités de l'UIT-R correspondantes sont indiquées sur un fond bleu. Dans un souci de simplicité et pour éviter toute redondance, la mise en correspondance est faite par rapport aux Objectifs de l'UIT-R:

• **R.1** Répondre, de manière rationnelle, équitable, efficace, économique et rapide aux besoins des membres en ce qui concerne les ressources du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites, tout en évitant les brouillages préjudiciables

• **R.2** Assurer la connectivité et l'interopérabilité à l'échelle mondiale, l'amélioration de la qualité de fonctionnement, de la qualité, de l'accessibilité économique et de la rapidité d'exécution du service et une conception générale économique des systèmes dans le domaine des radiocommunications, notamment en élaborant des normes internationales

• **R.3** Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire dans le domaine des radiocommunications

Le GCR est invité à formuler des observations et donner son avis sur le contenu du présent document.

| **Objectifs ODD** | **Cibles ODD** | **Objectifs de l'UIT-R** | | |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **R.1: Répondre, de manière rationnelle, équitable, efficace, économique... ressources du spectre...** | **R.2: Assurer la connectivité et l'interopérabilité, ...notamment en élaborant des normes internationales** | **R.3: Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances...** |
| **ODD 1 – PAS DE PAUVRETÉ**  **Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** | **1.4**  D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| Le spectre des fréquences radioélectriques est une ressource naturelle. L'UIT-R veille à ce que tous puissent avoir accès à cette ressource, partout dans le monde, sur un pied d'égalité et au prix le plus bas possible. | | | |
| **1.5**  D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| En gérant les ressources du spectre, en élaborant des normes et des bonnes pratiques sur les radiocommunications et en diffusant les informations et le savoir-faire correspondants, l'UIT-R joue un rôle en ce qui concerne la fiabilité des prévisions météorologiques, la surveillance des changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, la protection du public et les secours en cas de catastrophe ainsi que les opérations de recherche et de sauvetage. | | | |
| **ODD2 – ELIMINER LA FAIM**  **Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable** | **2.3**  D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits  producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles  **2.4**  D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en oeuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols  **2.a**  Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| En attribuant des fréquences, en élaborant des normes et en diffusant les informations et le savoir-faire correspondants en ce qui concerne l'Internet des objets, les drones, les systèmes de radionavigation, de météorologie et d'exploration de la Terre par satellite, l'UIT-R contribue au développement et à la viabilité de la cyberagriculture. | | | |
| **ODD 3 – BONNE SANTÉ ET BIEN‑ÊTRE**  **Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bienêtre de tous à tout âge** | **3.6**  D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| En attribuant des fréquences, en élaborant des normes et en diffusant les informations et le savoir-faire correspondants en ce qui concerne les systèmes de transport intelligents (ITS), les systèmes de radionavigation par satellite et l'Internet des objets, l'UIT-R contribue à rendre notre monde plus sûr. | | | |
| **3.8**  Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable  **3.9**  D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol  **3.d**  Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| En attribuant des fréquences et en élaborant des normes harmonisées à l'échelle mondiale et en diffusant les informations et le savoir-faire correspondants, l'UIT-R facilite le développement du large bande mobile et accroît son taux de pénétration, ce qui permet de disposer de services de télémédecine partout dans le monde. En attribuant des fréquences et en élaborant des normes pour les prévisions météorologiques, les satellites d'exploration de la Terre, les réseaux de radiodiffusion sonore et télévisuelle et les réseaux mobiles, l'UIT-R joue un rôle positif dans la détection rapide des catastrophes naturelles et d'autres risques pour la santé, contribue à informer les populations dans les meilleurs délais et facilite la prise de décisions pour atténuer les effets des catastrophes. | | | |
| **ODD 4 – EDUCATION DE Qualité**  **Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** | **4.2**  D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire  **4.3**  D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable  **4.7**  D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| En attribuant des fréquences et en élaborant des normes harmonisées à l'échelle mondiale, l'UIT-R facilite le développement du large bande mobile et accroît son taux de pénétration, ce qui permet de disposer de services d'éducation en ligne partout dans le monde. | | | |
| **4.b**  D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits Etats insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement |  |  | 🗸 |
| En diffusant ses produits par le biais de publications, de séminaires et d'ateliers en ligne, l'UIT-R contribue au renforcement des capacités en ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication dans le monde entier. | | | |
| **ODD 5 – EGALITÉ Hommes/femmes**  **Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles** | **5.b**  Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| En attribuant des fréquences et en élaborant des normes harmonisées à l'échelle mondiale, l'UIT-R facilite le développement du large bande mobile et accroît son taux de pénétration, ce qui permet de disposer de services d'éducation en ligne partout dans le monde. En diffusant ses produits par le biais de publications, de séminaires et d'ateliers en ligne, l'UIT-R contribue au renforcement des capacités en ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication dans le monde entier. | | | |
| **ODD 6 – EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**  **Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable** | **6.1**  D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable  **6.6**  D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| Les systèmes de radiocommunication, dont l'exploitation est rendue possible par les activités de l'UIT-R, jouent un rôle déterminant pour surveiller le cycle de l'eau et les eaux souterraines et permettent de surveiller, protéger et reconstituer efficacement les ressources en eau et les écosystèmes associés. | | | |
| ODD 7 – ENERGIE PROPRE À UN PRIX ABORDABLE **Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable** | **7.1**  D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable  **7.a**  D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion propre des combustibles fossiles, et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| Les systèmes de radiocommunication, dont l'exploitation est rendue possible par les activités de l'UIT-R, contribuent à faire baisser la consommation d'énergie (avionique hertzienne, réseaux intelligents). | | | |
| **ODD 8 – TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**  **Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous** | **8.1**  Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 pour cent dans les pays les moins avancés  **8.2**  Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'oeuvre | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| La contribution des réseaux de radiocommunication, notamment du large band mobile et à la croissance globale, n'est plus à démontrer. L'accès accru au large bande mobile, sous l'impulsion de l'UIT-R, stimule la croissance économique et accroît l'efficacité des travaux. | | | |
| **ODD 9 - IndustrIE, Innovation ET Infrastructure**  **Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation** | **9.1**  Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable  **9.3**  Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des  entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| En attribuant des fréquences et en élaborant des normes sur les radiocommunications, l'UIT-R rend possible le déploiement de l'infrastructure large bande dans le monde. En attribuant des fréquences et en élaborant des normes harmonisées à l'échelle mondiale, l'UIT-R rend possible le déploiement d'infrastructures viables, solides et de grande qualité qui sont accessibles à tous, sur un pied d'égalité et à un prix abordable. | | | |
| **9.5**  Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030  **9.c**  Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020 | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| Les secteurs spatial, du mobile et des transports tirent profit des activités de l'UIT-R, ce qui encourage l'investissement en maintenant un environnement règlementaire stable et prévisible et en encourageant une utilisation efficace et durable des ressources spectrales. | | | |
| **ODD 10 – RÉDUCTION DES INÉGALITÉS**  **Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre** | **10.2**  D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| En attribuant des fréquences et en élaborant des normes harmonisées à l'échelle mondiale, l'UIT-R facilite le développement du large bande mobile et accroît son taux de pénétration, ce qui contribue à l'inclusion sociale, économique et politique de tous. | | | |
| **ODD 11 – VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**  **Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables** | **11.2**  D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées  **11.4**  Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| L'exploitation des systèmes ITS, du système GNSS, des radars, et l'utilisation de l'Internet des objets pour les transports routiers, aériens et maritimes sont possibles grâce aux activités de l'UIT-R sur la réglementation et la normalisation du spectre.  L'exploitation de la radiodiffusion sonore et télévisuelle et du large bande, facilitée par l'UIT-R, joue un rôle positif pour ce qui est de la protection du patrimoine culturel et naturel de l'humanité. | | | |
| **11.5**  D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau, et réduire nettement la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.  **11.b**  D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en oeuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en oeuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015‑2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| Les systèmes de radiocommunication dont l'exploitation est facilitée par les activités de l'UIT-R jouent un rôle déterminant pour surveiller, protéger et reconstituer efficacement un certain nombre de ressources naturelles. En attribuant des fréquences et en élaborant des normes pour les systèmes de transport intelligents (ITS), les systèmes de radionavigation par satellite et l'Internet des objets, l'UIT-R contribue à rendre notre monde plus sûr.  En gérant les ressources du spectre et en élaborant des normes et des bonnes pratiques relatives aux radiocommunications, l'UIT-R contribue à garantir des prévisions météorologiques plus fiables, à la surveillance des changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets, à la protection du public et aux secours en cas de catastrophes ainsi qu'aux opérations de recherche e de sauvetage. | | | |
| **ODD 12 – CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES**  **Etablir des modes de consommation et de production durables** | **12.2**  D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles  **12.3**  D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte  **12.5**  D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
|  | Les systèmes de radiocommunication, dont l'exploitation est facilitée par les activités de l'UIT-R, jouent un rôle fondamental pour surveiller, protéger et reconstituer efficacement un certain nombre de ressources naturelles, dont la biomasse, la biosphère, les ressources minérales, l'eau, les océans et les écosystèmes qui leur sont associés. | | | |
| **ODD 13 – MESURES EN FAVEUR DU CLIMAT**  **Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions\*** | **13.1**  Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat  \* Etant entendu que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est le principal mécanisme international intergouvernemental de négociation de l'action à mener à l'échelle mondiale face aux changements climatiques | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| Les fréquences attribuées et les normes élaborées par l'UIT-R pour les systèmes d'observation de la Terre afin de surveiller et de prévoir suffisamment à l'avance les catastrophes naturelles et écologiques, d'effectuer des prévisions justes du climat et de bien comprendre ces phénomènes jouent un rôle essentiel pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques liés au climat et aux catastrophes naturelles dans tous les pays. Les réseaux de radiodiffusion sonore et télévisuelle, les réseaux PPDR et les réseaux large bande mobile commerciaux, l'Internet des objets, les systèmes de recherche et de sauvetage par satellite, dont l'exploitation est rendue possible grâce aux activités de l'UIT-R, jouent un rôle déterminant pour avertir rapidement et sauver les populations en cas de catastrophes naturelles et de risques liés au climat. | | | |
| **13.3**  Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide  **13.b**  Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits Etats insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés |  |  | 🗸 |
|  | En diffusant des Manuels et des rapports et en organisant des séminaires et des ateliers, l'UIT-R contribue à une meilleure éducation, une plus grande sensibilisation de l'opinion et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles en ce qui concerne l'atténuation des effets des changements climatiques, l'adaptation à ces effets, la diminution de leurs répercussions et l'alerte rapide. | | | |
| **ODD 14 – VIE SOUS L'EAU**  **Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable** | **14.1**  D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments  **14.2**  D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| Les fréquences attribuées et les normes élaborées par l'UIT-R pour les systèmes d'observation de la Terre jouent un rôle essentiel pour la surveillance, la préservation et l'utilisation des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable. En particulier, pour comprendre comment évoluent les situations climatiques, il est essentiel de cartographier les variations de l'état de la surface des océans à l'échelle mondiale et d'utiliser les données ainsi recueillies pour élaborer et exploiter des modèles puissants de comportement des océans. | | | |
| **14.a**  Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les moyens de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits Etats insulaires en développement et des pays les moins avancés | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| Les fréquences attribuées et les normes élaborées par l'UIT-R pour le GNSS, les observations des océans à l'aide de drones marins et de satellites sont indispensables pour enrichir les connaissances scientifiques sur l'état des ressources des océans et des mers. | | | |
| **ODD 15 – VIE SUR TERRE**  **Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité** | **15.1**  D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux  **15.2**  D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial.  **15.3**  D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres  **15.4**  D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| Les fréquences attribuées et les normes élaborées par l'UIT-R pour les systèmes d'observation de la Terre contribuent à assurer la surveillance, la conservation et la gestion efficace de ressources limitées comme la biomasse, la biosphère, les ressources minérales et les ressources en eau. | | | |
| **ODD 16 – PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**  **Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous** | **16.7**  Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions  **16.10**  Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| En attribuant des fréquences et en élaborant des normes harmonisées à l'échelle mondiale, l'UIT-R facilite le développement du large bande mobile, de la radiodiffusion sonore et télévisuelle de Terre et par satellite, fait progresser le taux de pénétration de ces technologies et ainsi facilite l'accès du public à l'information et la protection des libertés fondamentales. | | | |
| **ODD 17 – PartENARIATS EN FAVEUR DES OBJECTIFS**  **Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser** | **17.7**  Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord  **17.8**  Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications  **17.9**  Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire  **17.16**  Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable  **17.19**  D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement | 🗸 | 🗸 | 🗸 |
| En élaborant et en diffusant des bonnes pratiques sur l'utilisation des radiocommunications et en organisant des séminaires et des ateliers, l'UIT-R contribue à améliorer l'utilisation de technologies de base, en particulier des technologies de l'information et de la communication. | | | |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_